

Réf: Dossier 325724

Avis de constitution

SOCIETE « NATURELLIE »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, rue
Ministre, Lot 1351, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURELLIE »

Objet : - Vente de vitamines, de compléments alimentaires ;

- Vente de produits naturels et cosmétiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toutes sociétés ou groupement ayant un objet similaire ou de nature à développer les activités de la société par tous les moyens,

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, rue
Ministre, Lot 1351, Ilot 74

Dirigeant(s) Mme KONATE HADIZATA EPOUSE RASSI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06274 du 09/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41751/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

